

Les votes des députés. — Jeudi, la Chambre a adopté, à la suite de l'interpellation de M. de Montebello, le projet de loi relatif à la Commune de Paris.

PAS-DE-CALAIS

La tentative d'empoisonnement de Lévi. — La femme Georges, née Henriette Guffroy, caennaise, qui avait tenté d'empoisonner son mari et ses quatre enfants, est arrivée, ainsi que son complice Hové, à la prison de Béthune. Le cadavre de l'enfant décédé a été autopsié, et de graves charges pèsent sur la caennaise, tout un autre personnage serait également compromis dans cette affaire.

La grève de Drocourt. — La grève des chercheurs continue à la fosse n° 2 des mines de Drocourt, à Rouvry. Le nombre des grévistes est exactement de 37. Les quatre ouvriers qui avaient porté à l'ingénieur leurs réclamations ont retiré leur livret.

CONSEIL MUNICIPAL D'HALLAIN

Séance du 4 juin 1896
La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. Lemaire-Bouffière, maire.
Présents : MM. Lemaire, adjoint ; Dumortier, Delobel, Belport, Odou, Lescroart, Morel, Defrelin, Bervoens, Dauset, Olivier, Coens, Dhuillieul, Tibbels, Godeaux, Lemaire, Lemaire, Destalleux et Migon. — Absents : MM. Phalpin, adjoint, et Billiet-Leduc, excusés, Jules et Edmond Demestiere, Desruaux, Hové, etc.

M. le Maire remercie ses collègues de leur confiance et dit que, tant qu'il aura leur confiance, il continuera comme par le passé à faire tout le devoir.
Le compte du receveur municipal, identique au compte administratif, est lu et adopté.
Le budget de l'exercice 1897 est discuté et adopté.
Taxes militaires. — La liste des non-imposables comme indigents est adoptée.
Dreux Fontiers. — Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.
Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.

Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.
Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.

Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.
Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.

Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.
Le conseil municipal, dans une précédente séance, a été divisé sur la question de savoir si l'usine de Dreux Fontiers, transmise à l'administration de la Compagnie du Nord, n'a pas reçu une sanction favorable. Le conseil, en raison de la situation de l'usine, décide de ne pas donner son assentiment à la transmission de l'usine.

La condamnation de Marchi. — Gabriel Marchi, l'ex-directeur du journal socialiste le National, a été condamné à quinze jours de prison pour raptus de band d'expulsion.
Lobbes. — Une tentative de meurtre. — Herman Spilias, âgé de 45 ans, a été victime d'une violente agression de la part d'un individu qui, le croyant malade, l'a frappé à coups de poing. Le scélérat a été vu par le jeune frère d'Herman.
Sur ses indications, on retrouva la victime. L'état de celui-ci est très grave. On est sûr des traces du coupable.

Tourmal. — On nous informe que, par suite du repos dominical et pour assurer le service pharmaceutique, les officines ouvertes dimanche 7 juin, de onze heures à dix heures du soir, seront exclusivement vendues de MM. Compagnon, quai Saint-Brice, 22; Delohe, Grand-Père, 75; Lenoir, rue de Courcelles, 23; Skenhoff, rue des Fruits-Eaux, 36.
Mont à Loux. — Fête annuelle. — La fête annuelle de Mont à Loux, qui, cette année, aura une importance exceptionnelle, est fixée au dimanche 14 juin.
Comme toutes les années, il y aura de nombreuses sociétés de tous genres; elles seront installées dans la vaste place de M. Six, à la frontière.
Bassé. L'entraîneur sera cette année le grand concert de musique.

Les fêtes en l'honneur de saint Antoine de Padoue. — Comme les années précédentes, les fêtes, en l'honneur de saint Antoine de Padoue, auront lieu à Loux, sur le territoire de la commune de Loux, le dimanche 13 juin, fête de saint Antoine de Padoue, messe à 8 heures, et à 9 heures. Sautes omelette à 10 heures d'après-midi.
L'entraîneur sera cette année le grand concert de musique.
L'entraîneur sera cette année le grand concert de musique.

Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.
Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.

Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.
Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.

Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.
Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.

Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.
Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.

Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.
Le grand concours international offert par la Société Saint-Georges, aura lieu, demain dimanche, à l'occasion de la messe de 10 heures.

L'Observateur Français. — L'Observateur Français, hebdomadaire de littérature, de politique et de sciences, est en vente partout. C'est un journal de lecture facile, d'éducation, d'instruction, formant un tout complet, ne laissant rien échapper de ce qui peut plaire et peut être utile.
L'Observateur Français, hebdomadaire de littérature, de politique et de sciences, est en vente partout. C'est un journal de lecture facile, d'éducation, d'instruction, formant un tout complet, ne laissant rien échapper de ce qui peut plaire et peut être utile.

Choses et autres. — Calvo porte une lettre au bureau de poste. Le barista le salue de la main et, basement, la met dans la balance.
Monsieur, votre lettre pèse trop; il va falloir lui ajouter un timbre.
Mais alors, mademoiselle, elle sera plus lourde encore à écrire Calvo effaré.

Choses et autres. — Calvo porte une lettre au bureau de poste. Le barista le salue de la main et, basement, la met dans la balance.
Monsieur, votre lettre pèse trop; il va falloir lui ajouter un timbre.
Mais alors, mademoiselle, elle sera plus lourde encore à écrire Calvo effaré.

Choses et autres. — Calvo porte une lettre au bureau de poste. Le barista le salue de la main et, basement, la met dans la balance.
Monsieur, votre lettre pèse trop; il va falloir lui ajouter un timbre.
Mais alors, mademoiselle, elle sera plus lourde encore à écrire Calvo effaré.

Choses et autres. — Calvo porte une lettre au bureau de poste. Le barista le salue de la main et, basement, la met dans la balance.
Monsieur, votre lettre pèse trop; il va falloir lui ajouter un timbre.
Mais alors, mademoiselle, elle sera plus lourde encore à écrire Calvo effaré.

Choses et autres. — Calvo porte une lettre au bureau de poste. Le barista le salue de la main et, basement, la met dans la balance.
Monsieur, votre lettre pèse trop; il va falloir lui ajouter un timbre.
Mais alors, mademoiselle, elle sera plus lourde encore à écrire Calvo effaré.

Choses et autres. — Calvo porte une lettre au bureau de poste. Le barista le salue de la main et, basement, la met dans la balance.
Monsieur, votre lettre pèse trop; il va falloir lui ajouter un timbre.
Mais alors, mademoiselle, elle sera plus lourde encore à écrire Calvo effaré.

Choses et autres. — Calvo porte une lettre au bureau de poste. Le barista le salue de la main et, basement, la met dans la balance.
Monsieur, votre lettre pèse trop; il va falloir lui ajouter un timbre.
Mais alors, mademoiselle, elle sera plus lourde encore à écrire Calvo effaré.



Illustration of a person in a landscape, possibly related to the text about Belgium or the local news.

BELGIQUE

La Chambre belge. — Séance du 5 juin. — On continue la discussion du budget de l'agriculture.
M. de Breyne, ministre défend le règlement sur la tuberculose qui n'a jamais été critiqué qu'à la Chambre. La Chambre passe au budget des beaux-arts.
M. de Bruyn s'attache ensuite à justifier l'installation de l'académie de sculpture de la ville de Louvain.
Le ministre s'occupe aussi de la voirie vicinale; il remercie la Chambre d'avoir voté de nouveaux crédits pour cet objet et engage les employeurs à établir un mieux de tous les intérêts.

La Chambre belge. — Séance du 5 juin. — On continue la discussion du budget de l'agriculture.
M. de Breyne, ministre défend le règlement sur la tuberculose qui n'a jamais été critiqué qu'à la Chambre. La Chambre passe au budget des beaux-arts.
M. de Bruyn s'attache ensuite à justifier l'installation de l'académie de sculpture de la ville de Louvain.
Le ministre s'occupe aussi de la voirie vicinale; il remercie la Chambre d'avoir voté de nouveaux crédits pour cet objet et engage les employeurs à établir un mieux de tous les intérêts.

La Chambre belge. — Séance du 5 juin. — On continue la discussion du budget de l'agriculture.
M. de Breyne, ministre défend le règlement sur la tuberculose qui n'a jamais été critiqué qu'à la Chambre. La Chambre passe au budget des beaux-arts.
M. de Bruyn s'attache ensuite à justifier l'installation de l'académie de sculpture de la ville de Louvain.
Le ministre s'occupe aussi de la voirie vicinale; il remercie la Chambre d'avoir voté de nouveaux crédits pour cet objet et engage les employeurs à établir un mieux de tous les intérêts.

La Chambre belge. — Séance du 5 juin. — On continue la discussion du budget de l'agriculture.
M. de Breyne, ministre défend le règlement sur la tuberculose qui n'a jamais été critiqué qu'à la Chambre. La Chambre passe au budget des beaux-arts.
M. de Bruyn s'attache ensuite à justifier l'installation de l'académie de sculpture de la ville de Louvain.
Le ministre s'occupe aussi de la voirie vicinale; il remercie la Chambre d'avoir voté de nouveaux crédits pour cet objet et engage les employeurs à établir un mieux de tous les intérêts.

La Chambre belge. — Séance du 5 juin. — On continue la discussion du budget de l'agriculture.
M. de Breyne, ministre défend le règlement sur la tuberculose qui n'a jamais été critiqué qu'à la Chambre. La Chambre passe au budget des beaux-arts.
M. de Bruyn s'attache ensuite à justifier l'installation de l'académie de sculpture de la ville de Louvain.
Le ministre s'occupe aussi de la voirie vicinale; il remercie la Chambre d'avoir voté de nouveaux crédits pour cet objet et engage les employeurs à établir un mieux de tous les intérêts.

La Chambre belge. — Séance du 5 juin. — On continue la discussion du budget de l'agriculture.
M. de Breyne, ministre défend le règlement sur la tuberculose qui n'a jamais été critiqué qu'à la Chambre. La Chambre passe au budget des beaux-arts.
M. de Bruyn s'attache ensuite à justifier l'installation de l'académie de sculpture de la ville de Louvain.
Le ministre s'occupe aussi de la voirie vicinale; il remercie la Chambre d'avoir voté de nouveaux crédits pour cet objet et engage les employeurs à établir un mieux de tous les intérêts.

RECONNAISSANCE DE TOUTE UNE FAMILLE

Nous nous faisons un plaisir de publier ce cas intéressant pour nos lecteurs :
Monseigneur... M. de la Halle, Marie Trévis, âgée de 18 ans, atteinte d'anémie et de faiblesse générale, a recouvré dans l'emploi du remède du Dr Williams la parfaite santé. Des premiers effets de ce remède, elle était complètement guérie, et elle était complètement guérie après la troisième. L'appétit et les courages ont été rétablis, et elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles.

Nous nous faisons un plaisir de publier ce cas intéressant pour nos lecteurs :
Monseigneur... M. de la Halle, Marie Trévis, âgée de 18 ans, atteinte d'anémie et de faiblesse générale, a recouvré dans l'emploi du remède du Dr Williams la parfaite santé. Des premiers effets de ce remède, elle était complètement guérie, et elle était complètement guérie après la troisième. L'appétit et les courages ont été rétablis, et elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles.

Nous nous faisons un plaisir de publier ce cas intéressant pour nos lecteurs :
Monseigneur... M. de la Halle, Marie Trévis, âgée de 18 ans, atteinte d'anémie et de faiblesse générale, a recouvré dans l'emploi du remède du Dr Williams la parfaite santé. Des premiers effets de ce remède, elle était complètement guérie, et elle était complètement guérie après la troisième. L'appétit et les courages ont été rétablis, et elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles.

Nous nous faisons un plaisir de publier ce cas intéressant pour nos lecteurs :
Monseigneur... M. de la Halle, Marie Trévis, âgée de 18 ans, atteinte d'anémie et de faiblesse générale, a recouvré dans l'emploi du remède du Dr Williams la parfaite santé. Des premiers effets de ce remède, elle était complètement guérie, et elle était complètement guérie après la troisième. L'appétit et les courages ont été rétablis, et elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles.

Nous nous faisons un plaisir de publier ce cas intéressant pour nos lecteurs :
Monseigneur... M. de la Halle, Marie Trévis, âgée de 18 ans, atteinte d'anémie et de faiblesse générale, a recouvré dans l'emploi du remède du Dr Williams la parfaite santé. Des premiers effets de ce remède, elle était complètement guérie, et elle était complètement guérie après la troisième. L'appétit et les courages ont été rétablis, et elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles. Elle a pu reprendre ses occupations habituelles.